

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

ID : 078-200034130-20230927-20230963-DE



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Yvelines
Le Département

CONVENTION CADRE PETITES VILLES DE DEMAIN

Valant Opération de Revitalisation du territoire Communauté de communes de Gally-Mauldre

pour la commune de Maule

Annexes



Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

ID : 078-200034130-20230927-20230963-DE



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Yvelines
Le Département

Annexe 1 – Présentation du périmètre des secteurs d'intervention de l'ORT

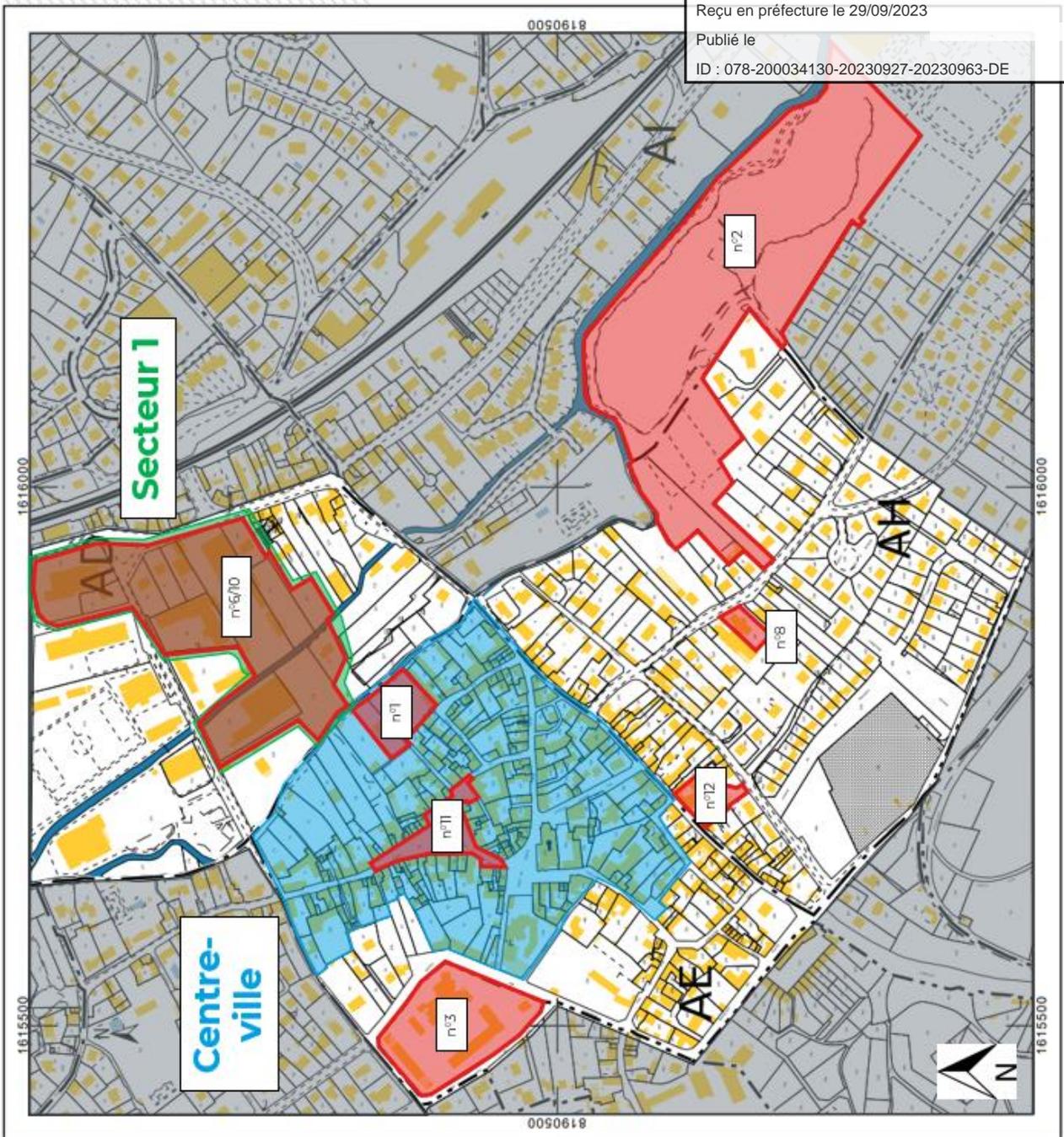


Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

ID : 078-200034130-20230927-20230963-DE



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
YVELINES

Commune :
MAULE

Section : AH
Feuille : 000 AH 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 12/09/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre
des impôts foncier suivant :
VERSAILLES - Accueil - Délivrance des documents
ouvert du lundi au vendredi de 8h30/12h30 78015
78015 VERSAILLES CEDEX
tél. 01 30 97 43 00 - fax 01 30 97 45 76
sdf.yvelines@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2022 Direction Générale des Finances Publiques



Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

ID : 078-200034130-20230927-20230963-DE



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Yvelines
Le Département

Annexe 2 – Fiches actions



FICHE ACTION N° 1

Aménagement d'un parking en centre-ville

Orientation stratégique et objectif(s) correspondant(s)	MOBILITES ET NUMERIQUE / DEV. ECO. ET COMMERCIAL
Nom complet de l'action	Création d'un parking pour favoriser les commerces en centre-ville et améliorer la circulation sous toutes ses formes
Action n°	1
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Haut
Maître d'ouvrage	Commune de Maule 3 rue des Galliens B.P. 50 78580 MAULE
Maître d'œuvre	INVARR/DEGOUY
Description de l'action	<p>La ville de Maule est composée d'un centre historique ancien où l'on retrouve l'ensemble des commerces de proximité (bouchers, boulanger/pâtissier, fromager, fleuriste, opticien, coiffeur, ...). L'accès se fait par des rues en sens unique étroites et le nombre de places de stationnement est limité. Ce qui peut être préjudiciable pour le développement économique du centre-ville. Cette difficulté de stationnements rend la reprise des locaux commerciaux moins attractive. Pour garder et préserver ce commerce local, la collectivité a acquis en 2019 une parcelle de 3 267 m² à proximité du centre-ville pour y construire un parking d'environ 90 places.</p> <p>Ce projet permettra, à la fois de résoudre les problèmes de stationnement, mais également d'ouvrir un nouvel axe de cheminement pour les piétons et les vélos avec la création d'une nouvelle passerelle sur la Mauldre desservant le centre-ville. De plus, la commune souhaite que ce projet s'intègre au mieux dans le paysage environnant, en privilégiant des matériaux écologiques (exemple : bois) et producteurs d'énergie (exemple : ombrières photovoltaïques)</p>



Partenaires	Ce projet fait parti du programme communal 2020-2026. La commune s'est rendue propriétaire du foncier en 2019 et a prévu au budget 2023 le coût des études.
Dépenses (prévisionnel / définitif)	Estimation des coûts (fourchette large à ce stade de l'étude) : <ul style="list-style-type: none"> • Travaux : 1 000 000 € HT • AMO et MOE : 100 000 € HT TOTAL : 1 100 000 € HT
Plan de financement (prévisionnel / définitif)	Etat (Programme Petites Villes de demain) DSIL : 300 k€ Région Ile-de-France (dispositif CAR) : 364 k€ Commune de Maule : reste à charge
Calendrier	Etudes : 2023 Début des travaux : 1 ^{er} semestre 2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Cette action est inscrite dans le contrat de relance et de transition écologique (C.R.T.E.) de la CCGM.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • La fréquentation des commerces • Le temps de reprise d'un local commercial quand celui-ci se libère
Conséquence sur la fonction de centralité	La commune de Maule joue un rôle de centralité pour les communes environnantes grâce à ses commerces. La réalisation de ce parking permettra de stationner plus aisément pour accéder aux commerces maulois et renforcera donc la fonction de centralité de la commune. Ce projet se situe dans le secteur d'intervention prioritaire du centre-ville.
Annexe	<ul style="list-style-type: none"> • Plan niveau AVP



FICHE ACTION N° 2

Extension et aménagement du parc Fourmont

Orientation stratégique et objectif(s) correspondant(s)	FORMES URBAINES, ESPACE PUBLIC, PATRIMOINE
Nom complet de l'action	Aménagement et extension du parc Bernard Fourmont
Action n°	2
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Haut
Maître d'ouvrage	Commune de Maule 3 rue des Galliens B.P. 50 78580 MAULE
Maître d'œuvre	ANIXI 5 rue Jean Jaurès 78200 BUCHELAY
Description de l'action	<p>La commune de Maule a eu l'opportunité d'acquérir deux parcelles d'une surface d'environ 1 hectare accolées au parc Bernard Fourmont en 2021. La situation de ces parcelles permet de répondre à trois objectifs de la commune :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Créer une zone de stationnement à proximité de la Poste et de la future Maison du Développement Durable situées respectivement au 14 et 14 bis rue de Mareil, 2. Agrandir le parc actuel et aménager un boulodrome, 3. Conserver l'espace le plus naturel possible pour la préservation de la biodiversité. <p>De plus, il est nécessaire de réaliser certains aménagements dans le parc actuel pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser son accès en créant une nouvelle entrée via le chemin du Radet pour, entre autres, les collégiens, les enfants du centre de loisirs et les usagers des gymnases ; • Mettre aux normes PMR l'ensemble des cheminements du parc ; • Elargir la piste d'athlétisme de 100 m (besoin exprimé par les enseignants d'EPS du Collège de la Mauldre) ; • Remplacer le mobilier vétuste du parc. <p>L'ensemble de ces aménagements permettront de rendre le parc encore plus attractif et plus visible ; tout en lui conservant un aspect naturel et en préservant la biodiversité.</p>



Partenaires	Ce projet fait partie du programme communal 2020-2026. La commune a recruté un maitre d'œuvre en 2022, ce qui a permis de déposer les demandes de subventions.
Dépenses (prévisionnel / définitif)	Estimation des coûts : <ul style="list-style-type: none"> • Mission de Maitrise d'œuvre : 32 830.00 € HT • Estimation des travaux (phase AVP) : 670 164.50 € HT TOTAL : 702 994.50 € HT
Plan de financement (prévisionnel / définitif)	Département des Yvelines (Yvelines+) : 212 255.21 € Région IDF (Plan Vert) (attente retour) : 46 698.00 € Commune de Maule : reste à charge
Calendrier	Etudes : 2022-2023 Travaux : 1er semestre 2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Cette action est inscrite dans le contrat de relance et de transition écologique (C.R.T.E.) de la CCGM. Elle est également inscrite dans le Plan Vert Ile-de-France qui favorise la création de nouveaux espaces verts dans la Région Ile-de-France.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de fréquentation du parc
Conséquence sur la fonction de centralité	Cette action va permettre à la commune d'améliorer son cadre de vie, de préserver la biodiversité et ainsi créer un flux nouveau de visiteurs dans le parc de la commune.
Annexe	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme défini avec IngenierY • Le plan du projet phase AVP



FICHE ACTION N° 3

Reconstruction de l'accueil périscolaire

Orientation stratégique et objectif(s) correspondant(s)	EQUIPEMENTS ET SERVICES
Nom complet de l'action	Reconstruction de l'accueil périscolaire Charcot
Action n°	3
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Haut
Maître d'ouvrage	Commune de Maule 3 rue des Galliens B.P. 50 78580 MAULE
Maître d'œuvre	Un groupement de plusieurs bureaux d'études dont le mandataire est QUATRO ARCHITECTURE
Description de l'action	<p>La commune de Maule dispose actuellement d'un accueil périscolaire de type préfabriqué construit dans les années 70. Celui-ci est vieillissant et ne répond plus aux nouvelles normes (thermique, accessibilité, ...). La ville souhaite donc reconstruire un bâtiment d'accueil conforme en terme d'accueil des enfants, plus grand, plus confortable associé à un petit espace bibliothèque.</p> <p>Les travaux prévus sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démolition de l'ancien bâtiment ainsi que de l'ancienne bibliothèque, • Reconstruction d'un nouveau bâtiment comprenant 3 salles d'activités, un bureau/infirmerie et une bibliothèque, • Réalisation d'une rampe PMR entre les deux cours d'école pour répondre aux nouvelles normes.



Partenaires	Ce projet fait partie du programme communal 2020-2026. La commune a recruté un maitre d'œuvre en 2022, ce qui a permis de déposer les demandes de subventions et le permis de construire. Ces éléments obtenus, les travaux seront réalisés à l'été 2024.
Dépenses (prévisionnel / définitif)	Estimation des coûts : <ul style="list-style-type: none"> • Mission de Maitrise d'œuvre : 58 328.65 € HT • Estimation des travaux (phase APD) : 698 546.73 € HT TOTAL : 756 875.38 € HT
Plan de financement (prévisionnel / définitif)	Département des Yvelines (Yvelines+) : 294 529,35 € Région IDF (CAR) : 192 124,80 € CAF (non attribué pour le moment) : 60 000 € Commune de Maule : reste à charge
Calendrier	Etudes : 2022-2023 Début des travaux : Avril 2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Cette action est inscrite dans le contrat de relance et de transition écologique (C.R.T.E.) de la CCGM.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête de satisfaction auprès des utilisateurs • Gain de la consommation d'énergie
Conséquence sur la fonction de centralité	Pour conserver l'attractivité de la commune et son rôle de centralité, il est nécessaire de disposer d'équipements publics en adéquation et de pouvoir répondre au besoin de la population grandissante.
Annexe	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme rédigé par IngenierY • Le plan de financement • Les plans projets phase DCE



FICHE ACTION N° 4

Rénovation de l'éclairage public

Orientation stratégique et objectif(s) correspondant(s)	FORMES URBAINES, ESPACE PUBLIC, PATRIMOINE
Nom complet de l'action	Rénovation de l'éclairage public
Action n°	4
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Haut
Maître d'ouvrage	Commune de Maule 3 rue des Galliens B.P. 50 78580 MAULE
Maître d'œuvre	ETULUM 8 impasse des Groux 78440 GARGENVILLE
Description de l'action	<p>La commune de Maule a commencé, depuis plusieurs années, la rénovation de son parc d'éclairage public en remplaçant une trentaine de lanternes chaque année. La commune ayant plus de mille points lumineux (dont seulement 25 % en LED), celle-ci souhaite accélérer cette rénovation.</p> <p>Les trois objectifs principaux recherchés sont : la baisse urgente de la consommation énergétique, la diminution de la pollution lumineuse et la réduction de la perturbation de la biodiversité.</p>



Partenaires	Ce projet fait partie du programme communal du mandat. Pour mener à bien cette opération et définir son projet, la commune de Maule a, au préalable, lancé un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière en janvier 2023.
Dépenses (prévisionnel / définitif)	Estimation des coûts (fourchette large à ce stade de l'étude) : <ul style="list-style-type: none"> • Travaux : 876 k€ HT • MOE : 29 k€ HT TOTAL : 905 k€ HT
Plan de financement (prévisionnel / définitif)	Etat – Fonds Vert : 391 k€ Région Ile-de-France (en cours de demande) CEE via le SEY Commune de Maule : reste à charge
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes : 2023 • Travaux : 1^{er} semestre 2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Cette action est inscrite dans le contrat de relance et de transition écologique (C.R.T.E.) de la CCGM. Elle est également bénéficiaire du Fonds Vert de l'Etat qui permet l'accélération de la transition écologique.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la consommation énergétique • Analyse de la faune nocturne
Conséquence sur la fonction de centralité	Cette action va améliorer le cadre de vie des usagers et des habitants en améliorant la préservation de la biodiversité tout en diminuant la consommation énergétique de la commune.
Annexe	<ul style="list-style-type: none"> • Schéma directeur d'aménagement lumière



FICHE ACTION N° 5

Modification du PLU

Orientation stratégique et objectif(s) correspondant(s)	FORMES URBAINES, ESPACE PUBLIC, PATRIMOINE HABITAT COMMERCE – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EQUIPEMENTS ET SERVICES
Nom complet de l'action	Modification du PLU
Action n°	5
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Haut
Maître d'ouvrage	Commune de Maule 3 rue des Galliens B.P. 50 78580 MAULE
Maître d'œuvre	Bureau d'études ATOPIA
Description de l'action	La modification du PLU doit intervenir sur ses OAP, en particulier celle du secteur de projet urbain de Dadancourt, le règlement et le plan de zonage du PLU afin d'adapter le document d'urbanisme local au contexte et aux enjeux actuels.



Partenaires	
Dépenses (définitif)	31 950 euros HT
Plan de financement (prévisionnel / définitif)	Budget communal
Calendrier	Fin prévisionnelle de la procédure en juin 2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	OAP suivies d'effet
Conséquence sur la fonction de centralité	
Annexe	



FICHE ACTION N° 6

Etude de réceptivité

Orientation stratégique et objectif(s) correspondant(s)	FORMES URBAINES, ESPACE PUBLIC, PATRIMOINE HABITAT COMMERCE – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EQUIPEMENTS ET SERVICES
Nom complet de l'action	Etude de réceptivité sur le secteur de projet urbain de Dadancourt
Action n°	6
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Haut
Maître d'ouvrage	EPFIF Agence opérationnelle des Yvelines 2 Esplanade Grand Siècle 78000 VERSAILLES
Maître d'œuvre	LLTR ARCHITECTES URBANISTES
Description de l'action	<p>Il s'agit de définir des scénarios d'organisation spatiale et de forme urbaine pour le site de Dadancourt à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'une visite et d'une lecture sensible du site de Dadancourt ; - De sa situation ; - Du contexte urbain ; - Du fonctionnement urbain de Maule ; - Des caractéristiques du site et de ses abords ; - De la règle d'urbanisme du secteur de projet urbain de Dadancourt et des règles du PPRI ; - Des grandes lignes programmatiques de la ville.



Partenaires	
Dépenses (prévisionnel / définitif)	
Plan de financement (prévisionnel / définitif)	Budget de l'EPIFIF
Calendrier	Rendu de l'étude de réceptivité en octobre 2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Mise en œuvre opérationnelle du projet urbain de Dadancourt
Conséquence sur la fonction de centralité	Amélioration de la visibilité, de l'accessibilité, du fonctionnement et de l'environnement du centre-ville
Annexe	



FICHE ACTION N° 7

Réhabilitation de la résidence Dauphine

Orientation stratégique et objectif(s) correspondant(s)	HABITAT
Nom complet de l'action	Réhabilitation de la résidence Dauphine
Action n°	7
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	Haut
Maître d'ouvrage	Immobilière 3F
Maître d'œuvre	CUADRA architectes
Description de l'action	<p>Réhabilitation des 244 logements de la résidence répartis dans 11 bâtiments. Les travaux portent notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rehaussement des acrotères en maçonnerie ; - L'isolation thermique par l'extérieur (ITE) et le ravalement des façades ; - Réfection partielle de l'étanchéité ; - Le changement des menuiseries extérieures et des occultations ; - L'habillage des garde-corps des balcons ; - Les halls d'entrée (réorganisation et rafraîchissement) ; - Les parties communes ; - Les parties privatives ; - Etc.



Partenaires	CDC Habitat Ville de Maule
Dépenses (prévisionnel / définitif)	
Plan de financement (prévisionnel / définitif)	
Calendrier	Dépôt, instruction et délivrance de la déclaration préalable (DP) de travaux en 2023 Lancement des travaux en 2023 Livraison en 2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Mise en œuvre opérationnelle du projet
Conséquence sur la fonction de centralité	Maintien d'une offre de logements locatifs sociaux de qualité
Annexe	



FICHE ACTION N° 8

Création d'une maison du développement durable

Orientation stratégique et objectif(s) correspondant(s)	EQUIPEMENTS ET SERVICES
Nom complet de l'action	Création d'une maison du développement durable
Action n°	8
Statut	Validée
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Commune de Maule 3 rue des Galliens B.P. 50 78580 MAULE
Maître d'œuvre	Non connu
Description de l'action	<p>A ce jour, la ville ne dispose pas d'espace dédié au « développement durable » dans son sens élargi. En effet, l'ensemble des bâtiments communaux sont déjà dédiés à d'autres usages : scolaire, sportif, associatif, etc. C'est pourquoi, lorsque la trésorerie de Maule a fermé en décembre 2020, la commune s'est positionnée pour le rachat de ce bâtiment. Celui-ci permettra d'accueillir, après rénovation et extension, diverses activités orientées développement durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un centre de transition énergétique et de maîtrise de la demande d'énergie ; - Une vestiboutique tenue par la Croix Rouge ; - Les associations Initiative Seine Yvelines et Energie Solidaire ; - Un espace polyfonctionnel pouvant accueillir des ateliers ; - Formations et débats autour du développement durable et du vivre mieux...



Partenaires	Ce projet fait partie du programme communal 2020-2026.
Dépenses (prévisionnel)	Estimation des travaux (phase APS) : 1 000 000 € HT
Plan de financement (prévisionnel / définitif)	Département des Yvelines (Yvelines+) : 493 215,45 € Région IDF (CAR) : 243 814,75 € Commune de Maule : reste à charge
Calendrier	Définition des besoins : 2023 Etudes : 2024 Travaux : 2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	La création de la maison du développement durable est inscrite dans le contrat de relance et de transition écologique (C.R.T.E.) de la CCGM.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'occupation du site Taux de travaux de rénovation énergétique des particuliers au sein de la CCGM
Conséquence sur la fonction de centralité	Pour renforcer son rôle de centralité, la commune a la volonté d'être un acteur moteur sur les thèmes du développement durable et de la rénovation énergétique.
Annexe	<ul style="list-style-type: none"> APS



FICHE ACTION N° 9

Schéma directeur des mobilités douces

Orientation stratégique et objectif(s) correspondant(s)	MOBILITES ET NUMERIQUE
Nom complet de l'action	Schéma directeur des mobilités douces
Action n°	9
Statut	Validée
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Commune de Maule 3 rue des Galliens B.P. 50 78580 MAULE
Maître d'œuvre	Non connu
Description de l'action	<p>La Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) a lancé en 2022 son Schéma directeur des mobilités douces pour faciliter les trajets entre les différentes communes de l'intercommunalité.</p> <p>Cela a permis de définir 4 axes stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménager un réseau cyclable hiérarchisé ; - Améliorer la qualité et la gestion des aménagements doux ; - Développer les services ; - Promouvoir les modes actifs. <p>La commune de Maule souhaite poursuivre dans cette voie en réalisant sur le territoire de la commune son schéma directeur des mobilités douces qui permettra de compléter celui déjà réalisé par la CCGM.</p>



Envoyé en préfecture le 29/09/2023
Reçu en préfecture le 29/09/2023
Publié le
ID : 078-200034130-20230927-20230963-DE

Partenaires	Ce projet fait partie du programme communal 2020-2026.
Dépenses (prévisionnel / définitif)	Estimation de l'étude sur Maule : 13 k€ HT
Plan de financement (prévisionnel / définitif)	Commune de Maule
Calendrier	Recrutement d'un bureau d'études : 2 ^{ème} semestre 2023 Réalisation de l'étude : 1 ^{er} semestre 2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Non défini à ce stade du projet
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	
Annexe	



FICHE ACTION N° 10

Projet urbain de Dadancourt

Orientation stratégique et objectif(s) correspondant(s)	FORMES URBAINES, ESPACE PUBLIC, PATRIMOINE HABITAT COMMERCE – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EQUIPEMENTS ET SERVICES
Nom complet de l'action	Projet urbain de Dadancourt
Action n°	10
Statut	Action en réflexion
Niveau de priorité	Haut
Maître d'ouvrage	Inconnue à ce jour
Maître d'œuvre	Idem
Description de l'action	Développer et créer un nouveau quartier multifonctionnel, et en faire un véritable trait d'union entre les deux parties de Maule : le centre-ville à l'ouest et la zone pavillonnaire à l'est.



Partenaires	
Dépenses (prévisionnel / définitif)	
Plan de financement (prévisionnel / définitif)	
Calendrier	
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	Amélioration de la visibilité, de l'accessibilité, du fonctionnement et de l'environnement du centre-ville.
Annexe	



FICHE ACTION N° 11

Requalification de la place du Général de Gaulle

Orientation stratégique et objectif(s) correspondant(s)	FORMES URBAINES, ESPACE PUBLIC, PATRIMOINE
Nom complet de l'action	Requalification de la place du Général de Gaulle
Action n°	12
Statut	En réflexion
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Commune de Maule 3 rue des Galliens B.P. 50 78580 MAULE
Maître d'œuvre	Non connu
Description de l'action	<p>La ville de Maule est composée d'un centre historique ancien où l'on retrouve l'ensemble des commerces de proximité (bouchers, boulanger/pâtissier, fromager, fleuriste, opticien, coiffeur, etc.). L'accès se fait par des rues en sens unique étroites et le nombre de places de stationnement est limité. Pour répondre à cette problématique, la fiche action n°1 prévoit la création d'un parking à proximité des commerces. Pour compléter cette action et rendre le site attractif pour l'ensemble des usagers (piétons, vélos, etc.), il est nécessaire de repenser entièrement cet espace :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elargissement des trottoirs pour permettre éventuellement l'installation de terrasses ; - Intégration d'espaces verts dans cette place trop minéralisée ; - Etc.



Partenaires	Non connu à ce stade du projet
Dépenses (prévisionnel / définitif)	Non défini à ce stade du projet
Plan de financement (prévisionnel / définitif)	Non défini à ce stade du projet
Calendrier	Etudes : 2024 Travaux : 2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Non défini à ce stade du projet
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • La fréquentation des commerces • La satisfaction des usagers
Conséquence sur la fonction de centralité	La commune de Maule joue un rôle de centralité pour les communes environnantes grâce à ses fonctions commerciales. La réalisation de l'aménagement de la place du Général de Gaulle (principale place commerçante de Maule) permettra de rendre plus attractif et plus dynamique son cœur de ville et conforter cette fonction de centralité. Ce projet se situe dans le secteur d'intervention prioritaire du centre-ville.
Annexe	



FICHE ACTION N° 12

Habitat inclusif

Orientation stratégique et objectif(s) correspondant(s)	HABITAT
Nom complet de l'action	Habitat inclusif (colocations seniors) en centre-ville
Action n°	13
Statut	Action validée
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	ID&AL groupe
Maître d'œuvre	SOHO ARCHITECTURE
Description de l'action	Développer, sur le site d'une ancienne ferme délabrée, de l'habitat inclusif dans un bâtiment neuf adapté au contexte urbain de la rue.



Partenaires	CDC Habitat (investisseur) DOMANI (gestionnaire) Commune de Maule (accompagnement)
Dépenses (prévisionnel / définitif)	
Plan de financement (prévisionnel / définitif)	
Calendrier	Accord des propriétaires vendeurs (été 2023) Dépôt, instruction et délivrance du permis de construire (PC) en 2023 Affichage et purge du PC, acquisition du foncier et lancement des travaux en 2024 Livraison de l'opération en 2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Mise en œuvre opérationnelle du projet
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action permettra d'assurer le maintien à Maule des personnes âgées en perte d'autonomie. Cette forme d'habitat viendra également renforcer la vocation médico-sociale de Maule, le caractère inclusif de son centre-ville et de l'image de « petite France » de la commune.
Annexe	



Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

ID : 078-200034130-20230927-20230963-DE



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Yvelines
Le Département

Annexe 3 – Maquette financière



Annexe 3 - Maquette financière

Tableau de suivi des actions ORT
Maule
07/09/2023

Opérations	Fiche-action n°	Maîtrise d'ouvrage	Budget		Financement		Financiers généralistes			Financiers spécialisés			Autres financeurs			Total aides publiques (hors FCTVA)	
			Total dépenses HT	Total dépenses TTC	TVA	Autofinancement	Estimation Montant autofinancé % sur prévisionnel	Financiers généralistes			Financiers spécialisés			Autres financeurs			
			2 868 875 €	3 442 650 €	573 775 €	133 447 €	0 €	ÉTAT	REGION	Banque des Terr./ANAH	Financiers spécialisés		Financiers spécialisés				
Orientation 1 - Préserver la fonction de centralité de la ville de Maule à l'échelle des communes avoisinantes																	
Aménagement d'un parking en centre-ville	1	Commune de Maule	1 100 000 €	1 320 000 €	220 000 €	435 000 €	40%	DSIL	300 000,00 €	CAR	364 000 €	- €	- €	- €	847 744 €	2 735 428 €	
Reconstruction de l'accueil périscolaire	3	Commune de Maule	756 875 €	908 250 €	151 375 €	-84 308 €	-11%	CAR	192 125 €	CAR	192 125 €	- €	- €	- €	354 250 €	841 183 €	
Création d'une maison du développement durable	8	Commune de Maule	1 000 000 €	1 200 000 €	200 000 €	-230 245 €	-23%	CAR	243 815 €	CAR	243 815 €	- €	- €	- €	488 215 €	1 230 245 €	
Schéma directeur des mobilités douces	9	Commune de Maule	12 000 €	14 400 €	2 400 €	12 000 €	100%									- €	
Requalification de la place du Général de Gaulle	11	Commune de Maule														- €	
Orientation 2 - répondre aux nouveaux usages des habitants																	
Extension et aménagement du parc Fourmont	2	Commune de Maule	702 995 €	843 593 €	140 599 €	231 786 €	33%	Plan Vert (attente retour)	46 698 €	Plan Vert (attente retour)	46 698 €	- €	- €	- €	212 255 €	862 208 €	
Rénovation de l'éclairage public	4	Commune de Maule	905 000 €	1 086 000 €	181 000 €	514 000 €	57%	Fonds Vert	391 000,00 €	En cours de demande					471 208 €		
Modification du PLU	5	Commune de Maule	31 950 €	38 340 €	6 390 €	31 950 €	100%										
Etude de réceptivité de l'EPFIF	6	EPFIF															
Réhabilitation de la résidence Dauphine	7	Immobilier 3F															
Projet urbain de Dadancourt	10	Inconnu															
Développement de l'habitat inclusif	12	ID&AL Groupe															

Envoyé en préfecture le 29/09/2023
Reçu en préfecture le 29/09/2023
Publié le
ID : 078-200034130-20230927-20230963-DE

